



Laval, le 25 mars 2015

Aux membres du conseil d'établissement 2014-2015

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 4 février 2015 à 18 h à la salle 119 de l'École Polymécanique de Laval.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur André Bergeron, CMMTQ
Monsieur Yannick Caplette, enseignant
Monsieur Daniel Côté, Plomberie Daniel Côté Inc.
Monsieur Claude Lenghan, Plomberie Fury Inc.
Monsieur Dominic Marcil, CCQ
Monsieur Ulric Massé, enseignant
Monsieur Roger Clement Mboka Mboka, élève
Monsieur Bruno Perron, conseiller pédagogique
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval
Monsieur Michel Trudel, enseignant

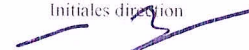
Sont absents les membres suivants :

Monsieur Manuel Blass, enseignant
Madame Monique Castonguay, représentante du personnel de soutien
Monsieur Marc Dupont, enseignant
Monsieur Guy Vermette, enseignant

Ch

CE1415-PV-R4

Initiales présidences
Initiales direction



1. Accueil
M. Daniel Côté ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour
Lecture de l'ordre du jour.
M. Daniel Côté propose de laisser le point varia ouvert.
M. Claude Lengan propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2014
Il est proposé par M. Dominic Marcil que le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2014 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Dépôt de document

- Budget 2014-2015
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2014-2015 jusqu'à maintenant. Il donne les explications sur le budget et répond aux questions des membres.

M. André Bergeron demande s'il est possible, à l'avenir, d'inscrire « Suivi du budget 2014-2015 » sur l'ordre du jour au lieu de « Budget 2014-2015 » afin d'éviter toutes confusions.

5. Projet de résolution
CE1415-4 Règlements du centre 2015-2016

ATTENDU que les membres du conseil de participation enseignante de l'École Polymécanique de Laval ont été consultés;

ATTENDU l'article 110.2 de la Loi de l'instruction publique;

ATTENDU certains besoins énoncés;

Il est proposé par
André Bergeron
Groupes sociocommunautaires et socioéconomiques

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval approuve le document « Règlements du centre pour l'année scolaire 2015-2016 » tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité



CE1415-5 Facture-élève 2015-2016

- ATTENDU QUE certains frais devront être chargés aux parents des élèves inscrits pour l'année scolaire 2015-2016 à l'École Polymécanique de Laval;
- ATTENDU QUE les frais proposés par la direction de l'École Polymécanique de Laval font partie intégrante du processus budgétaire 2015-2016;
- ATTENDU QUE ces factures respectent la Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves;

Il est proposé par :
Claude Lenghan
Entreprise de la région

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval approuve la proposition des factures-élèves, lesquelles devront être prises en considération dans le cadre de l'établissement du budget de l'école;

Approuvé à l'unanimité

6. Varia

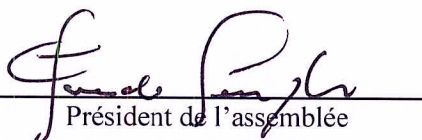
- Suite à l'approbation de la résolution « CE1415-5 Facture-élève 2015-2016 », il est demandé qu'au début de l'année scolaire 2015-2016, de rouvrir la discussion concernant l'achat du code de plomberie par l'élève pour la facture-élève 2016-2017.

7. Levée de la séance

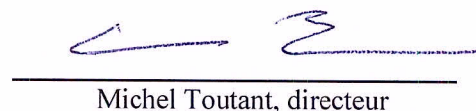
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par M. Dominic Marcil, de lever la séance. La séance s'est levée à 19 h 05.

8. Information et échange

- Dossier Plomberie (visite des ateliers)



Président de l'assemblée



Michel Toutant, directeur